AMBITION CONDUITE

ÉVALUATION DE DÉPART

PROCÉDURE D'ÉVALUATION

L'évaluation, d'une durée de 55 min et obligatoire avant toute inscription, se déroule en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule-école.
Cette évaluation permet de tester les capacités d'apprentissage de l'apprenant afin de déterminer un volume de cours prévisionnel ainsi qu'un budget prévisionnel ; ce volume de cours peut être revu à la baisse ou à la hausse, par l'implication de l'élève dans la formation, son assiduité, sa compréhension, son émotivité…

Elle se décompose en 8 rubriques :

- La première concerne : des renseignements d'ordre général sur l'élève
- La seconde, son expérience de la conduite
- La troisième, sa connaissance du véhicule
- La quatrième, ses attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- La cinquième, ses habiletés
- La sixième, sa compréhension et sa mémoire
- La septième, sa perception
- La huitième, son émotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 3 niveaux de performance (faible, satisfaisant, bon) conduisant à plusieurs tranches de propositions de volumes de cours.
Ce test s'appuie sur les prescriptions du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

DÉTAIL DES COMPÉTENCES ÉVALUÉES

QUESTIONS/EXERCICES	CRITÈRES ÉVALUÉS
1. Renseignement d'ordre général	Sur la base d'un questionnaire et d'un échange avec le formateur : identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations au formateur sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

2. Expérience de la conduite	Sur la base d'un questionnaire : Permis possédés Véhicules conduits Zone d'évolution à bord du véhicule Temps de pratique en conduite Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
3. Connaissances théoriques sur le véhicule	Capacité à répondre à un questionnaire portant sur la direction, la boîte de vitesse, l'embrayage et le freinage.
4. Attitude à l'égard de la sécurité et de l'apprentissage	Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier. Sur la base d'un entretien, repérage de la motivation à l'apprentissage de la conduite : par choix et motivation interne versus motivation externe et nécessité.
5. Habiletés (coordination et synchronisation des gestes)	<u>*Hors circulation*</u> : • Installation au poste de conduite sur un poste de conduite déréglé en autonomie sur invitation du formateur. • 5 réalisations de « démarrage/arrêt » sur terrain plat à la suite d'une démonstration commentée du formateur. • Manipulation du volant : après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant, l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.
6. Compréhension et mémorisation	<u>*Compréhension*</u> *:* Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habiletés. <u>*Mémorisation*</u> *:* Capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

7. Perception	*<u>En circulation</u> :* À allure normale, en circulation, pendant environ 15 minutes, en doubles commandes (autonomie : volant, clignotants, rétroviseurs), l'élève devra choisir sa direction en fonction de ce que lui impose la signalisation (4 à 5 fois) et en fonction des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois). L'élève est invité à regarder loin devant lui et à faire attention à gauche et à droite, à tenir compte de la signalisation et des autres usagers, à mettre le clignotant si nécessaire, à dire le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite. *Compétences évaluées :* sens de la trajectoire et du gabarit, capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard.
8. Émotivité	Les réactions émotives sont évaluées durant toute la durée de l'évaluation. Elles concernent les réactions générales (paroles et gestes divers) ; et les crispations gestuelles.

<u>À NOTER</u> *: Ce document sera mis à disposition auprès du public sous format papier ou dématérialisé (envoyé par mail pour ce dernier) et sera consultable sur notre site* ***https://autoecole-chatillon.fr*** .